inspection académique Morbihan
académie Rennes
Éducation nationale

ETAT DE SERVICE PAR ECOLE

[**Formulaire n°3 disponible sur www.ac-rennes.fr/ia56**]

Loi n°2008-790 du 20 août 2008 (article L133-4 du code de l'éducation)

A transmettre impérativement et uniquement par les non-grévistes

☞ par courrier électronique : ce.dos1d56@ac-rennes.fr

ou

☞ par voie postale : Inspection académique du Morbihan
DOS 1er degré
13 avenue Saint Symphorien
56000 VANNES

au plus tard le ……

Ecole : .....

N° école : 056 ……

Commune : ……..…..

Circonscription : ……

Noms	Prénoms	Déclare		Signatures
		Avoir travaillé le	Ne pas avoir travaillé le (préciser le motif)	